

Fiche : SOTH-2017  
- Installation solaire thermique -

Réservé à l'Administration

Dossier numéro AEV :

Par la présente fiche annexe au formulaire de demande **DEPA-2017** sont indiqués **les aspects financiers** et **les spécifications techniques** de l'installation. La présente fiche peut être remplie et signée par le conseiller en énergie tel que défini par le présent règlement, la personne ayant établi le calcul de performance énergétique, l'architecte responsable du projet ou le responsable des travaux.

Référence légale : Loi du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement (**Mémorial A299/2016**) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi.

**Avis important:**

**Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant.**

**1. Informations générales**

L'immeuble se trouve à l'adresse suivante:

1.01	N° :		Rue :	
1.02	Localité :		Code Postal :	
1.03	Type d'installation :			
	<input type="checkbox"/>	Génération d'eau chaude sanitaire		
	<input type="checkbox"/>	Génération d'eau chaude sanitaire combinée avec un appoint du chauffage		
1.04	Cas d'application :			
	<input type="checkbox"/>	Génération de chaleur dans une maison unifamiliale		
	<input type="checkbox"/>	Génération de chaleur dans un immeuble collectif avec _____ logements		

1.05	Demande bonus « NeiStart Lëtzebuerg » (seulement à remplir en cas de sollicitation du bonus « Neistart Lëtzebuerg »)		
	<input type="checkbox"/>	Date de la commande : _____	<i>La commande signée et datée est à joindre.</i> <i>Pour les investissements pour lesquels la date de commande est comprise entre le 20 avril 2020 et le 31 décembre 2021 inclus et dont la facture est établie au plus tard le 31 décembre 2023.</i>

Informations supplémentaires concernant le projet/les travaux (commentaires, descriptions, spécifications,...) (facultatif)

Remarques du conseiller en énergie sur le projet/les travaux réalisés (facultatif)

\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20\_\_

Signature et cachet  
du conseiller en énergie  
(en cas de remarques)

## 2. Coûts

	Éléments éligibles	Coûts éligibles	
2.01	Collecteurs solaires thermiques Position(s) de la facture : _____	_____ €	- Les copies des factures justifiant les coûts éligibles sont à joindre à la demande et doivent être munies d'une preuve de paiement valable (tampon banque ou avis de débit). Le cas échéant, les factures peuvent se référer à un devis détaillé à joindre à la facture. - Les coûts sont à indiquer hors tva.
2.02	La tuyauterie, l'isolation et la régulation Position(s) de la facture : _____	_____ €	
2.03	Réservoir de stockage solaire Position(s) de la facture : _____	_____ €	
2.04	Calorimètre Position(s) de la facture : _____	_____ €	
2.05	Frais d'installation Position(s) de la facture : _____	_____ €	
2.06	Total des dépenses éligibles	_____ €	

## 3. Informations techniques

3.01	Fabriquant/marque des collecteurs	_____
	Modèle des collecteurs	_____
	Type des collecteurs	_____
	Nombre de collecteurs	_____
3.02	<input type="checkbox"/> Les collecteurs solaires thermiques sont certifiés par la marque de certification européenne Solar Keymark.	
3.03	Marque du réservoir de stockage solaire	_____
	Type du réservoir de stockage solaire	_____
	Capacité du réservoir de stockage solaire	_____

## 4. Obligations à respecter

A) Equilibrage hydraulique		
4.A1	Mise en place de l'installation solaire thermique avec appoint de chauffage dans une :	<input type="checkbox"/> Nouvelle maison <input type="checkbox"/> Maison existante
4.A2	Un équilibrage hydraulique du réseau de chauffage a été effectué.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*Lors de la mise en place d'une installation solaire thermique avec appoint du chauffage dans une nouvelle maison, l'équilibrage hydraulique du réseau de chauffage doit être effectué.*

*Un protocole de l'équilibrage hydraulique doit être fourni comme preuve.*

## B) Calorimètre

<b>4.B1</b>	Un calorimètre servant au comptage de la chaleur générée par le circuit solaire a été installé.	<input type="checkbox"/> Oui	<i>L'installation solaire thermique doit obligatoirement être équipée d'un calorimètre servant au comptage de la chaleur générée par le circuit solaire.</i>
		<input type="checkbox"/> Non	
	Marque du calorimètre:	_____	
	Modèle du calorimètre :	_____	

## 5. Informations concernant le déclarant

5.01	Nom :			
5.02	Nom de l'entreprise :			
5.03	Fonction du déclarant :	<input type="checkbox"/> Responsable des travaux	<input type="checkbox"/> Personne ayant établi le calcul de la performance énergétique	
		<input type="checkbox"/> Architecte responsable du projet	<input type="checkbox"/> Conseiller en énergie tel que défini par la présente loi	
5.04	N° :		Rue :	
5.05	Localité :			Code Postal :
5.06	Tél :		Fax :	E-mail :

## 6. Exactitude des informations de l'installation déclarée

<b>6.01</b>	<p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare par la présente que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>les travaux ont été réalisés conformément aux indications fournies à la présente fiche ;</b></li> <li>2. <b>le cas échéant, ces indications sont conformes au calcul de performance énergétique ;</b></li> </ol> <p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la fiche annexe SOTH-2017 comme complète, à savoir que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>toutes les lignes numérotées de la présente fiche sont remplies ;</b></li> <li>2. <b>les annexes énumérées ci-après sont concluantes ;</b></li> </ol> <p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare avoir connaissance que les renseignements fournis par le (la) soussigné(e) sont traités conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.</p> <p>Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 5) déclare avoir pris connaissance du règlement grand-ducal du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement (<b>Mémorial A299/2016</b>) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi.</p> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;">_____ le _____ 20__</p> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;">Signature et cachet</p>
-------------	--

### Annexes:

- Protocole de l'équilibrage hydraulique (dans le cas de la mise en place d'une installation solaire thermique avec appoint du chauffage dans une nouvelle maison)